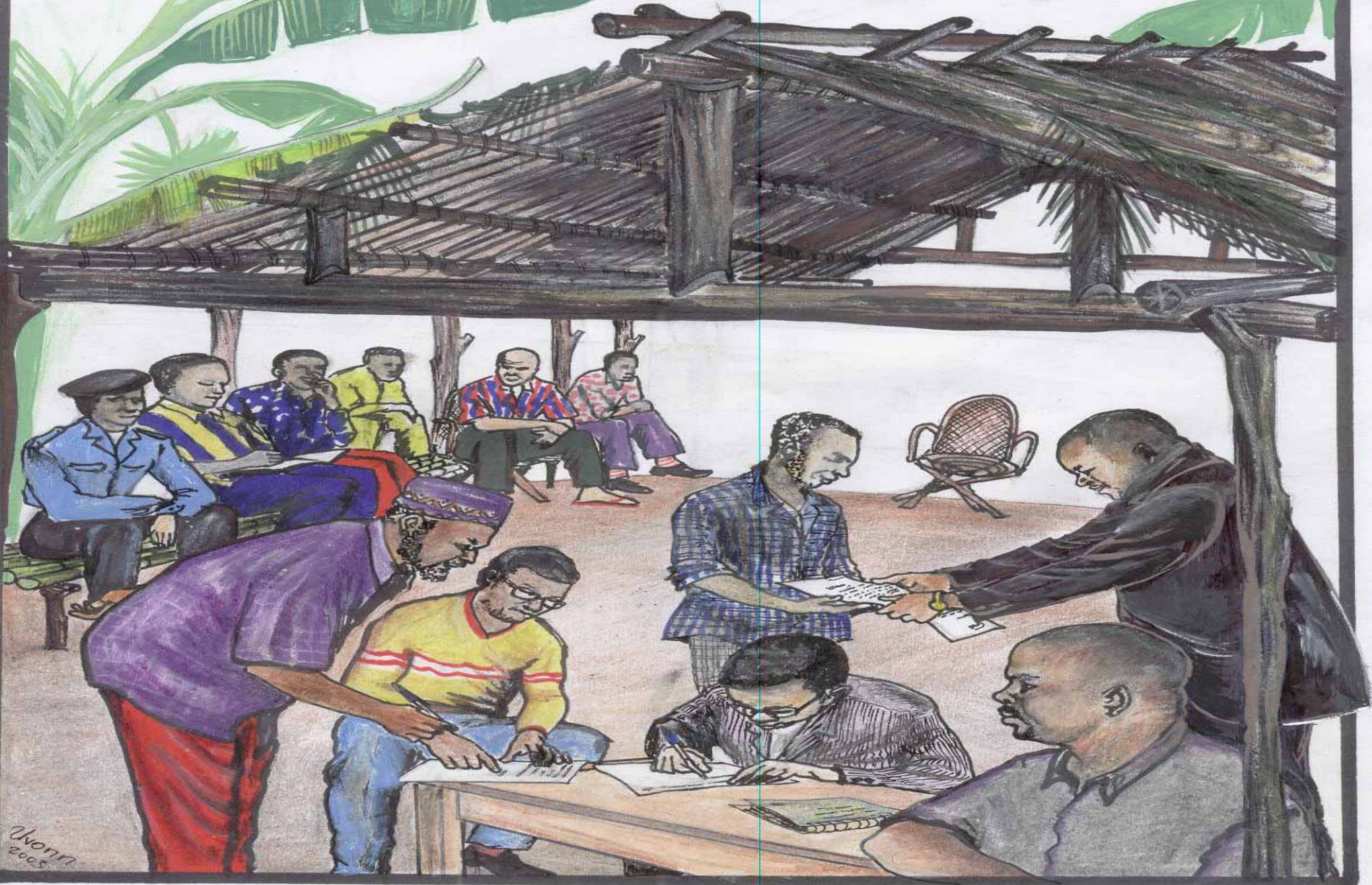
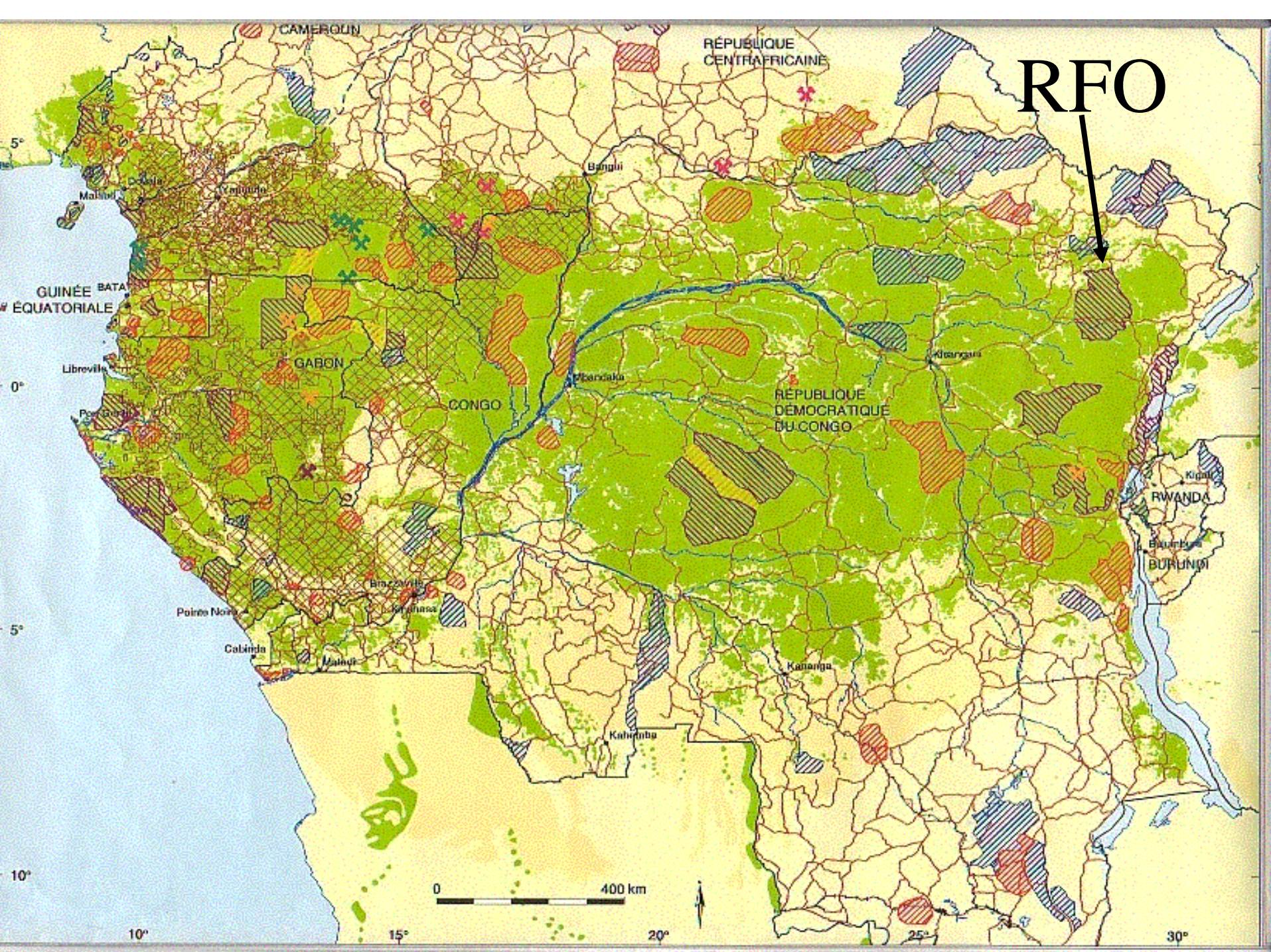


Zonage et Conservation dans le Nord-Est de la RDC: Le cas de la Réserve de Faune à Okapis (RFO)





RFO

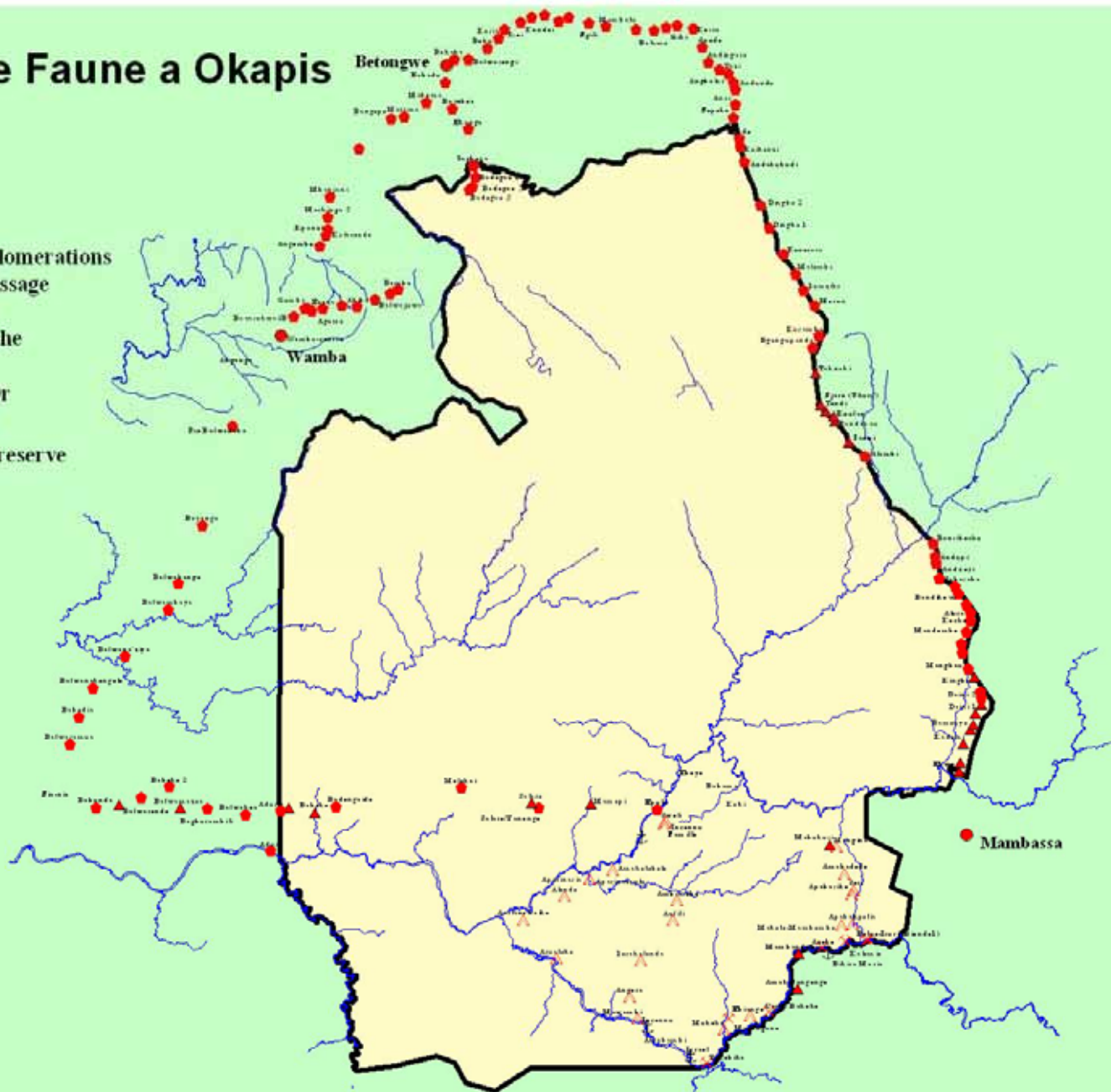


0 400 km

10° 15° 20° 25° 30°

Reserve de Faune a Okapis

- Grandes agglomerations
- Piste d'atterissage
- ▲ Petit Village
- ⚓ Camp de peche
- ⛖ Camp
- ⊕ Carriere d'Or
- ∟ Cours d'eau
- Limite de la reserve



Généralités

- La RFO a été créée le 2 Mai 1992 en raison de sa valeur biologique. Depuis 1996, elle a le statut de SPM.
- Elle couvre 13,726 km² et représente 18 % de la Forêt de l'Ituri.
- Elle possède la densité la plus élevée d'Okapis, contient au moins 13 espèces de primates diurnes, elle est aussi le refuge de la plus grande population d'éléphants de forêt en RDC.

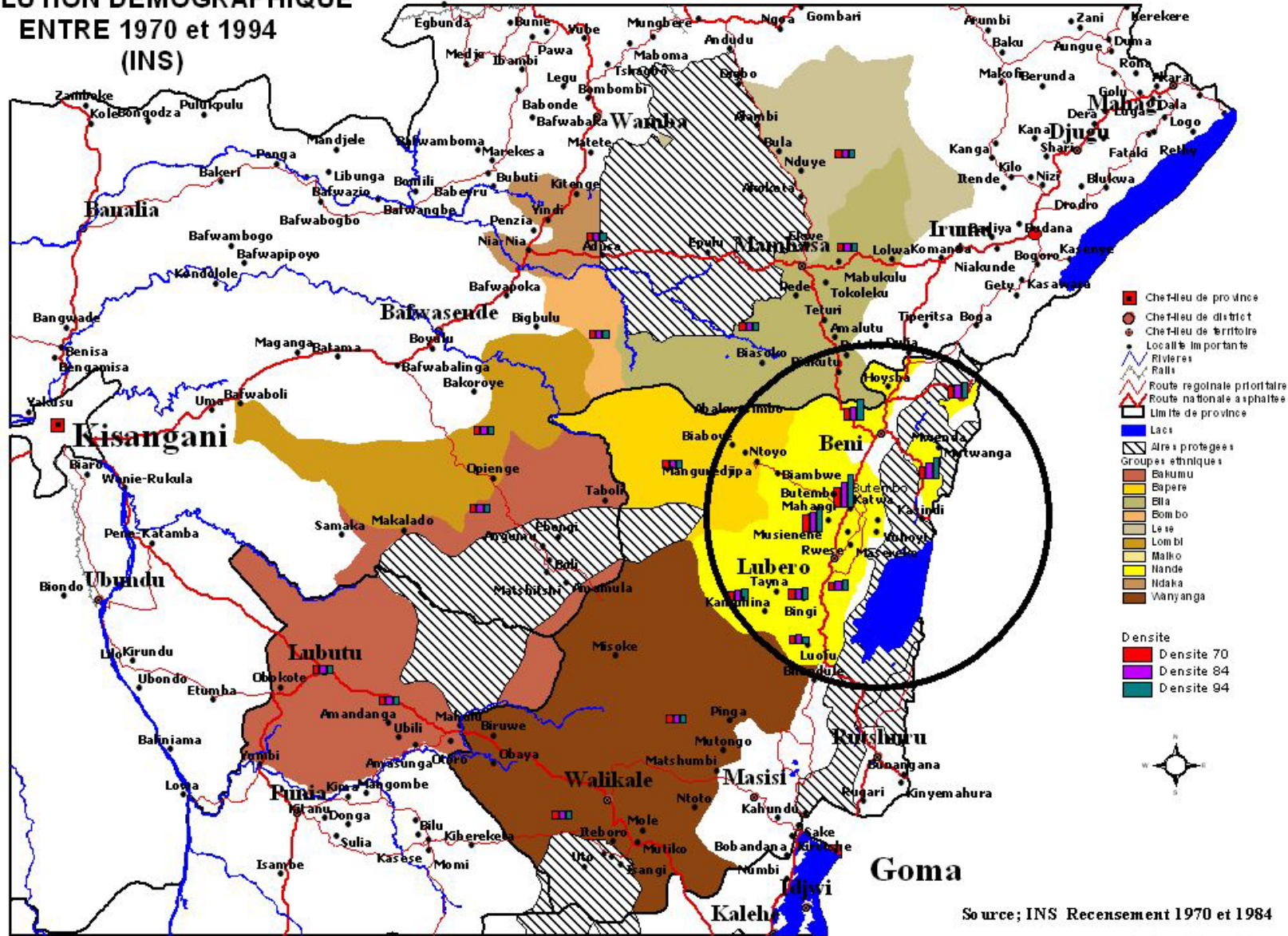
Menaces Indirectes

- Manque de directives claires concernant la réglementation de la Réserve
- Opportunités économiques très limitées pour les communautés locales
- Porosité du système judiciaire congolais

Menaces Directes

- Le braconnage des grands mammifères (des éléphants en particulier)
- L'exploitation artisanale de l'or et du coltan
- L'exploitation du bois à la périphérie de la Réserve (dans la partie Sud)
- Chasse incontrôlée
- Agriculture itinérante sur brûlis

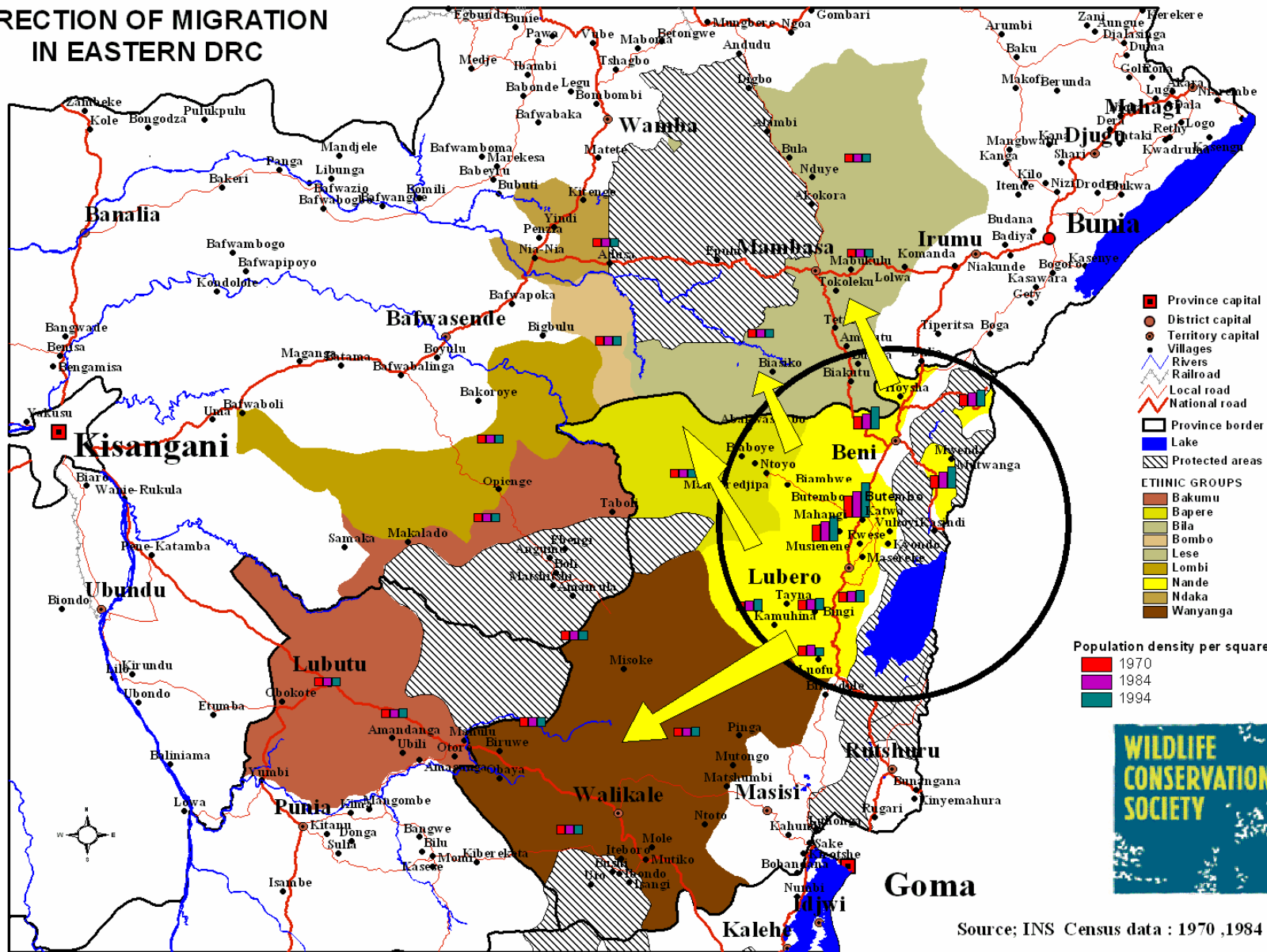
EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE ENTRE 1970 et 1994 (INS)



Source; INS Recensement 1970 et 1984

WCS Kinshasa, Juin 2004

DIRECTION OF MIGRATION IN EASTERN DRC



- Province capital
- District capital
- Territory capital
- Villages
- Rivers
- Railroad
- Local road
- National road
- Province border
- Lake
- ▨ Protected areas

- ETHNIC GROUPS**
- Bakumu
 - Bapere
 - Bila
 - Bombo
 - Lese
 - Lombi
 - Nanda
 - Ndaka
 - Wanyanga

- Population density per square kilometer**
- 1970
 - 1984
 - 1994



Source; INS Census data : 1970 ,1984 et 1994

WCS DRC Kinshasa , Juin 2004

Lignes directrices de gestion

En 1995, l'ICCN, le Fonds Mondial pour la Nature (WWF), WCS et GIC ont recommandé plusieurs stratégies pour faire face aux diverses menaces qui pesaient sur la RFO:

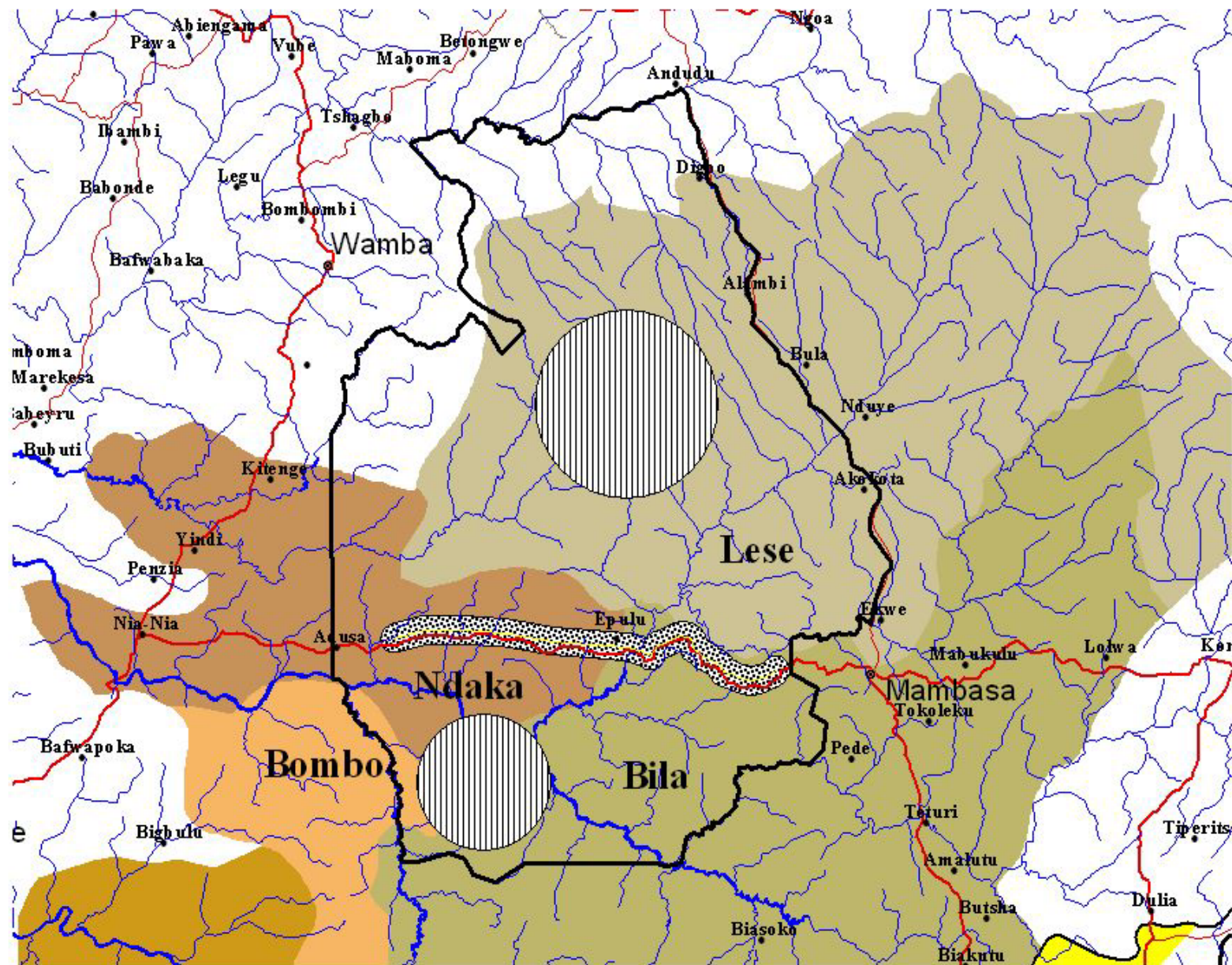
Certaines de ces stratégies consistaient à:

- découper la Réserve en zones à usages multiples garantissant des droits d'usage aux populations locales tout en facilitant l'application de la loi
- contrôler l'immigration de la population humaine

Projet UNF-UNESCO

Le Projet UNF-UNESCO a essentiellement porté sur:

- (1) La mise à jour des données démographiques du site
- (2) la recherche du consensus avec les populations locales sur/et la délimitation des zones agricoles
- (3) l'élaboration de procédures visant le contrôle de l'immigration
- (4) l'Education mésologique dans les centres périphériques de la RFO



- Chef-lieu de province
- Chef-lieu de territoire
- Localité importante
- Rivières
- Rails
- Routes régionales prioritaires
- Routes nationales à 4 voies
- Limite de province
- Lacs
- Aires protégées
- Groupes ethniques :
- Bahumu
- Espere
- Ella
- Bombo
- Lese
- Lombi
- Mallo
- Nanda
- Ndaka
- Vanyanga
- Projets de zonage
- Zones agricoles

(1) Collecte des données de base

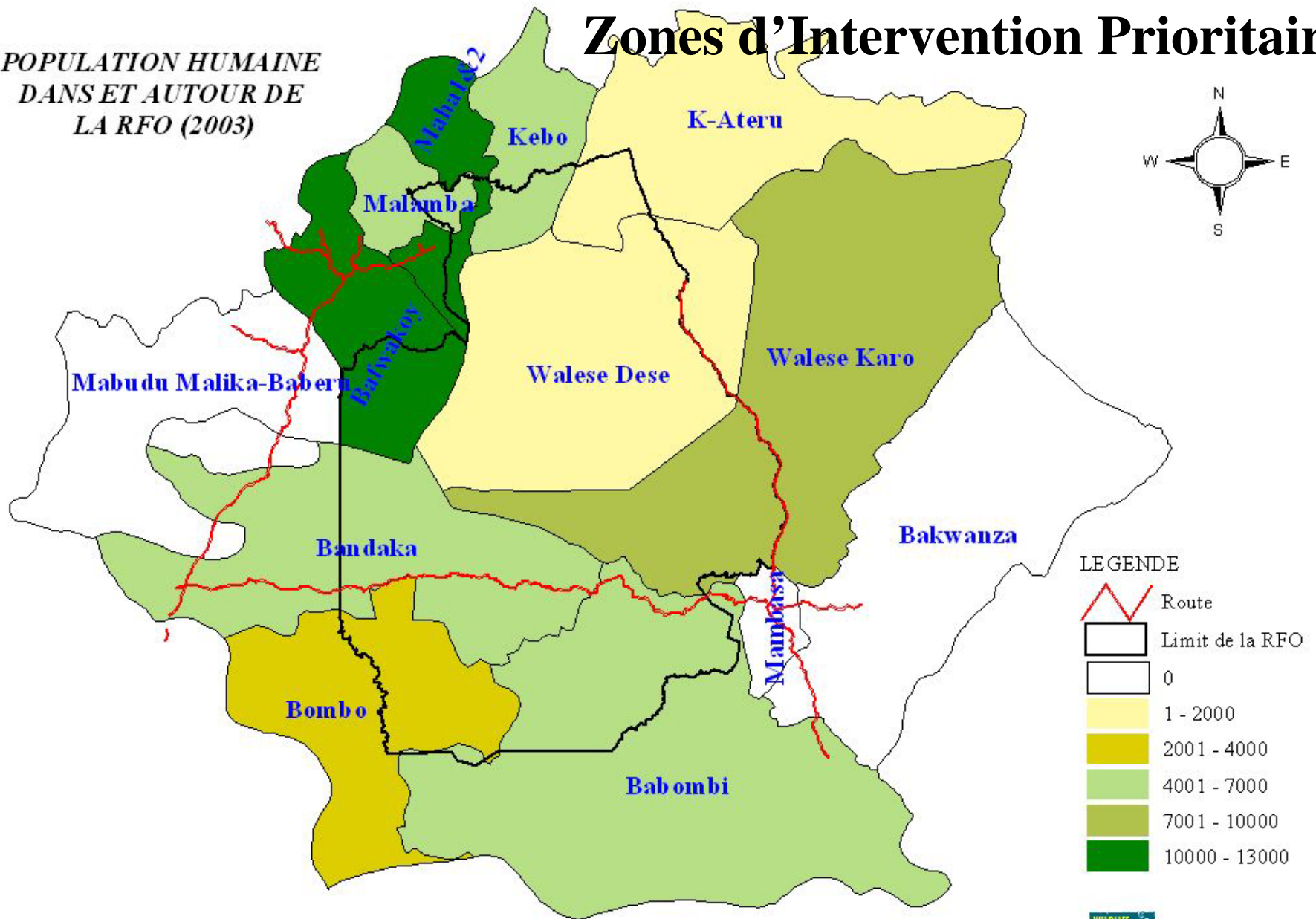
Un recensement systématique de la population humaine a été conduit durant 2 mois dans la RFO et tout autour.

Résultats:

- 54.161 personnes vivent dans la RFO et sa périphérie immédiate dont 16.999 à l'intérieur et 37.162 à l'extérieur (dans un rayon de 15 km).
- Les zones de forte concentration humaine ont été identifiées (Nord-Ouest). Ces zones sont devenues des zones d'intervention prioritaires (ZIP) en termes d'éducation mésologique, de conservation communautaire et de lutte anti-braconnage.

Zones d'Intervention Prioritaires

POPULATION HUMAINE
DANS ET AUTOUR DE
LA RFO (2003)



0 20 40 Kilometers

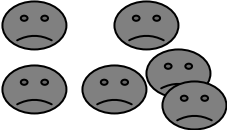
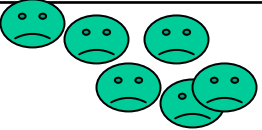
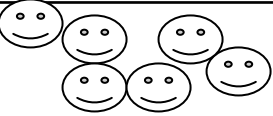
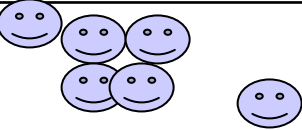
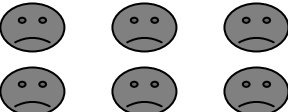



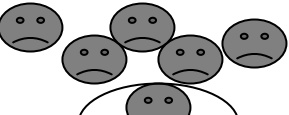
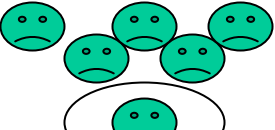
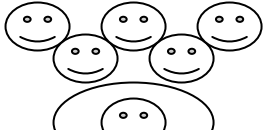
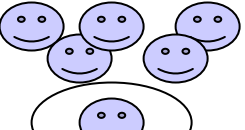
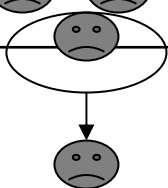
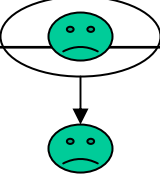
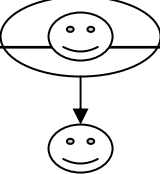
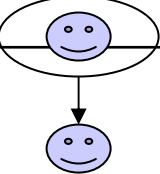
Projection: UTM Zone 35, WSG-84

20/08/2004



WCS/D.R. CONGO/INVENTORY
AND MONITORING UNIT

(2) Recherche du consensus

4 steps 4 key points	To identify the problem	To analyse causes	To search solutions	To precise the implem method
To collect				
To classify				
To select				
To validate				
	To treat this problem first	To work on this major cause	This is the solution	To act this way

Recherche du consensus (suite)



(3) Zones agricoles délimitées

Site	Superficie (ha)	Bornes	Panneaux
Babama	927	-	2
Badengaido	en cours	-	-
Bandisende	modifications	-	-
Eboyo-Bap	4,305	-	-
Epulu	2,322	45	21
Molokay	2,426	-	2
Salate	2,371	26	2

Accords de délimitation

- Des accords de délimitation ont été conclus avec les communautés locales à Salate, Molokay, Epulu et Babama. Ces accords incluent un Procès-verbal de bornage, la réglementation en vigueur dans les zones, les droits et obligations de chaque partie. Chaque accord a été visé par l'administrateur de Territoire de Mambasa.
- Il est prévu que ces accords soient enterminés au niveau provincial et national.

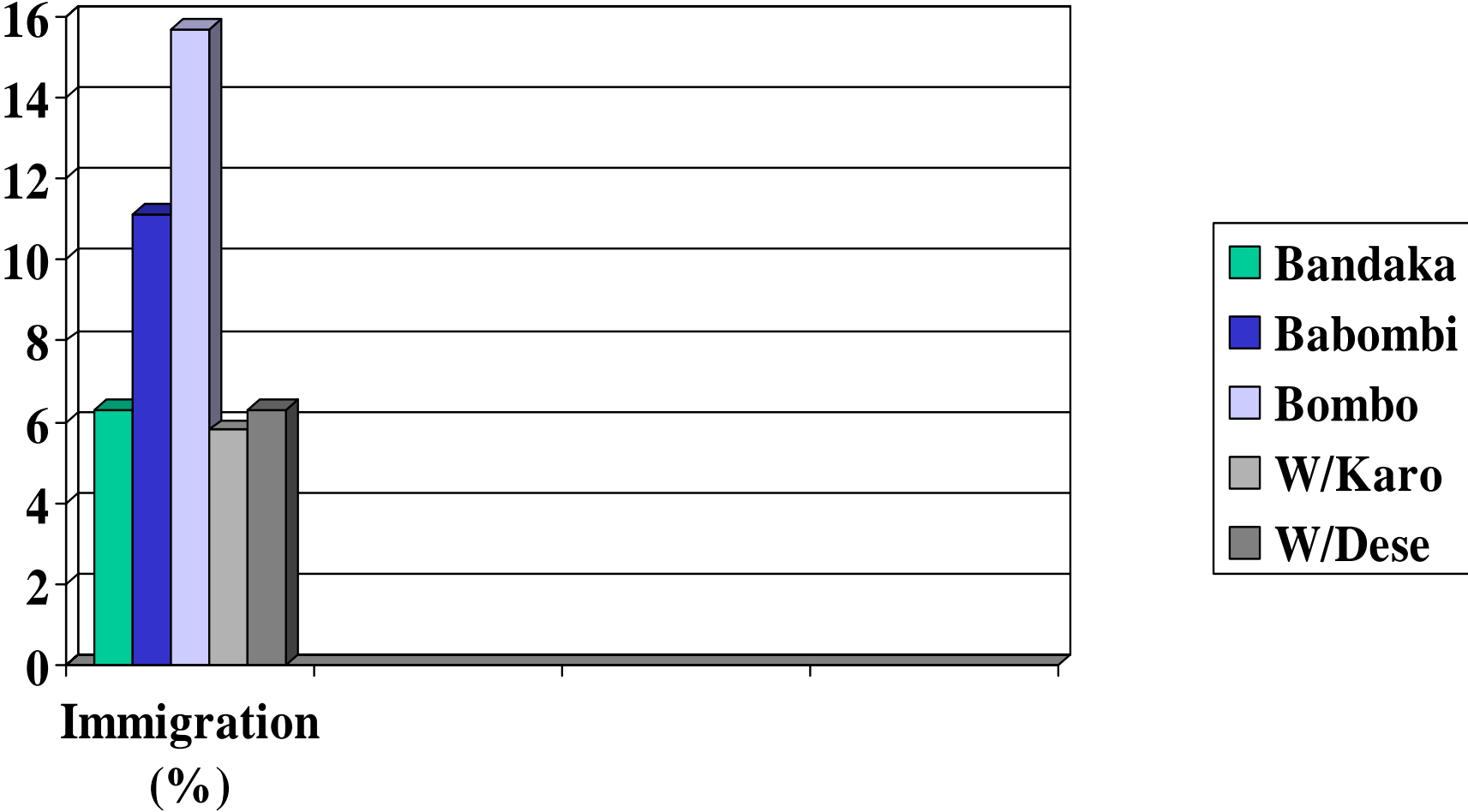
Mise en valeur des jachères dans les zones agricoles délimitées



(4) Contrôle de l'immigration

- Le recensement de la population humaine a permis d'établir le taux d'immigration dans la RFO (entre 5 et 16 % de la population dans les principaux centres).
- Une procédure de contrôle de l'immigration a été proposée au CoCoSi de la RFO et doit encore être entérinée par La DG de l'ICCN avant d'être appliquée.

Immigration dans la RFO



(5) Education mesologique

- Des Seminaires Environnementaux ont été organisés dans les principaux centres situés à la périphérie de la RFO (Wamba, Niania et Mungbere). Au total 202 personnes ont pris part à ces séminaires. L'un des principaux thèmes abordés était l'immigration.
- Emissions radiodiffusées et représentations théâtrales sur l'immigration ont été conçues.

Points forts du Projet

1. Le Projet a facilité l'appropriation du processus par l'administration territoriale locale.
 - Les accords de gestion sont reconnus et formalisés au niveau local.
2. Le Projet a formalisé la gestion des accords et des questions communautaires dans la structure locale de l'ICCN (UCC).
3. Le Projet a fait du zonage un instrument qui permet de résoudre les conflits locaux tout en visant des buts de conservation (les limites entre certaines communautés en conflits ont été clarifiées). Cette approche a entraîné leur adhésion au processus.

Points faibles du Projet

- Plusieurs projets communautaires ont précédé le zonage de la RFO (ex: PSV, PSE, etc). La courte durée de vie de ces projets a entraîné des résistances.
- L'institutionnalisation de la gestion communautaire dans la structure de l'ICCN était une composante du projet alors qu'elle devait le précéder. D'où les retards constatés dans sa mise en oeuvre.
- En dépit de la participation de l'administration locale, le Projet ne s'insère dans un aucun plan d'aménagement local, provincial ou national. Cette contrainte limite considérablement sa portée.

Leçons à tirer

- Concilier conservation et développement est une chose, mais concilier “conservation et résolution des conflits locaux” en est une autre et apporte souvent de meilleurs résultats.
- Mieux vaut des petits projets de longue durée que des grands projets de courte durée.
- L’appui institutionnel local (renforcement des capacités de l’ICCN) est un facteur important pour la mise en oeuvre d’un tel projet.
- Le contexte dans lequel se déroule le projet est aussi important que le projet lui-même. Le contrôle des flux migratoires en provenance du Kivu, par exemple, dépasse le simple cadre de la RFO et de l’ICCN.

Recommandations

- Insérer le zonage de la RFO dans un contexte plus large (aménagement du territoire national).
D'autres potentiels *stakeholders* (UNHCR, ICCN, Aménagement du territoire, Secteur Minier, Agences humanitaires, etc) devraient être associés au projet, de sa conception à sa réalisation.
- Une poursuite du projet devrait prendre en compte le renforcement des capacités dans le domaine de la conservation communautaire (formation).

Recommandations (suite)

- Aux missions diplomatiques à caractère politique devraient être associées des missions plus techniques visant divers services et ministères techniques concernés par la mise en oeuvre du projet. Ces missions devraient être une composante à part entière du projet.
- Capitaliser la décentralisation de fait que la guerre a entraîné.